

EN ROUTE vers l'équité :

Définir la **STRATÉGIE** globale, notamment l'objectif et les secteurs d'activités du milieu de travail qui doivent faire l'objet d'une amélioration en matière d'équité.

Déterminer les **PRATIQUES** spécifiques en matière d'équité qui permettraient de régler le problème en transformant le mode actuel de fonctionnement du milieu de travail (ce que nous devons **FAIRE** pour atteindre l'objectif).

Définir quelles sont les **ÉTAPES INSTITUTIONNELLES** nécessaires pour mettre en vigueur ces pratiques (sensibilisation, formation, nouvelles politiques, examen ou contrôle, rapports).

Comment pouvons-nous nous assurer que la mise en œuvre de pratiques d'équité est **NORMALISÉE** dans nos institutions (examen des politiques, structures de rapports et contrôle)?



Pour plus d'informations, visitez : caut.ca/fr/equity-toolkit